

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR11.23PR  
concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 321'000.- pour la  
participation de la Ville d'Yverdon-les-Bains à l'année Rousseau.**

Première Citoyenne,  
Mesdames et Messieurs les Elus,

La Commission chargée d'examiner ce préavis a siégé le 12 septembre 2011. Elle était composée de Mesdames Maryse SCHNEIDER et Fanny SPICHIGER, ainsi que de Messieurs Piero SUTTERLET, Harry THONNEY, Lukas WYSSBROD et du soussigné désigné premier membre et confirmé comme rapporteur. Mesdames Martine FREY TAILLARD et Anna-Rita BARTOLOTTA étaient excusées.

La délégation municipale était composée de Madame Nathalie SAUGY, Municipale et de Monsieur Pierre PITTET, chargé de projet à la Bibliothèque publique et nommé chef de projet pour l'année Rousseau. Nous remercions ces deux personnes pour les informations qu'elles nous ont fournies et les réponses qu'elles ont apportées à nos questions.

L'année 2012 correspond au 300<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau à Genève et aux 250 ans de la publication de deux de ces ouvrages majeurs : Le contrat social et L'Emile. Madame SAUGY, Municipale, nous a également rappelé que Jean-Jacques Rousseau avait séjourné 5 fois à Yverdon pour un total de 25 jours.

Ce sont des contacts avec les villes de Genève et de Neuchâtel, puis des propositions d'actions de différentes institutions culturelles et associations locales qui ont incité la Ville d'Yverdon-les-Bains à prendre les choses en mains pour rassembler les idées, ainsi que créer et assurer le lien entre les différentes interventions proposées.

Ainsi, Monsieur PITTET, nommé chef de projet, nous a expliqué le concept imaginé sous la dénomination « Rêveries : quatre promenades dans les mondes de Rousseau » (voir pages 2 et 3 du préavis). Notons que les quatre thèmes ont été nommés « chapitres » (et non épisodes). Ces quatre thèmes ou chapitres ont pour ambition de créer un lien entre notre époque et celle de Rousseau au travers de ses idées et de ses réflexions.

Les activités se répartiront d'avril à mi-novembre 2012 (environ un mois de décalage par rapport au calendrier prévisionnel). Le fil rouge sera assuré par l'édition de quatre fascicules relatant une fiction inspirée des thèmes de l'année Rousseau, ainsi que par une présence dans l'espace public sous forme de citations à découvrir dans les rues de la ville.

Les organisations qui participent au projet sont mentionnées à la page 5 du préavis. Pour la Ville, il s'agit des Archives municipales, de la Bibliothèque publique, de la Galerie de l'Hôtel de Ville et du Théâtre Benno Besson.

Du point de vue financier, ce projet ne figure pas au plan des investissements, car l'engagement pour l'année Rousseau s'est manifesté tardivement.

Le budget présenté se répartit entre le soutien aux partenaires institutionnels et associatifs, et le financement de projets propres à la Ville. Il couvre également les prestations de communication, la création du fil rouge, ainsi que les charges salariales du chef de projet dont le taux d'occupation a été augmenté pour la circonstance.

Durant la discussion, certains membres de la Commission ont regretté qu'il n'y ait pas une réelle coordination entre Genève, Neuchâtel et Yverdon (logo commun avec Genève, une pièce créée à Genève sera jouée à Yverdon...). Si la Commission salue le professionnalisme avec lequel ce projet est engagé, certains membres considèrent que les moyens mis en œuvre sont disproportionnés par rapport aux efforts consentis pour le 750<sup>e</sup> de la Ville nouvelle.

L'engagement du chef de projet depuis mai 2011 sans l'obtention du budget correspondant a également été relevé.

### **Conclusion**

Après délibération, la Commission vous propose, Mesdames et Messieurs les Elus d'accepter le préavis tel que présenté par la Municipalité, par cinq voix contre une.

Pour la Commission, le 19.09.2011



Pascal Blum, rapporteur